



Registre des Délibérations du Conseil Municipal DE LA COMMUNE DE GREASQUE

Séance du 23 juillet 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois juillet, à quinze heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de juillet, sous la présidence de **Monsieur Michel RUIZ**.

Date de convocation :
16 juillet 2021

Nombre Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 27
Procurations : 10

N°1 Objet : Conventions de financement avec le SMED – Intégration des réseaux électriques et de communication électronique Montée du Serpolet – Impasse de la Lavande – Impasse de la Saugue

Présents : Michel RUIZ, Jean-Luc TURZO, Marc LAURENT, René CECCHINEL, Claude MERINDOL, Georges AMBROSIANO, Didier BREART, Hélène BERNAL, Denis CENTARO, Françoise SCHMERBER, Jean-Marc RAGOT, Anne TOUZE, Patrick EME, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Jean-Luc FERNANDEZ, Paul GATIAN-----/
Absents-Excusés : Nicole DECOSTANZI *pouvoir à Jean-Luc TURZO*, Joëlle BRETON *pouvoir à Didier BREART*, Nadine CARLUS *pouvoir à Michel RUIZ*, Michèle OLLIVE *pouvoir à René CECCHINEL*, Sylvie ABEL *pouvoir à Hélène BERNAL*, Magali MONIER *pouvoir à Anne TOUZE*, David GIACCONE *pouvoir à Claude MERINDOL*, Audrey GIROULET *pouvoir à Patrick EME*, Nathalie MAUREL *pouvoir à Hélène GAILLARD*, Sandrine LEPRESLE *pouvoir à Juan REVERTE*-----/

Secrétaire de séance : Patrick EME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant le programme de travaux 2020, validé par le Syndicat Mixte d'Energie des Bouches-du-Rhône (SMED13), portant sur l'intégration dans l'environnement des ouvrages de distribution publique d'énergie électrique et de communication électronique de la Montée du Serpolet, de l'impasse de la Lavande et de l'impasse de la Saugue ;

Considérant le plan de financement prévisionnel ainsi établi :

Opération concernant le réseau électrique :

Montant estimatif des travaux	138 880 €
SMED (40%, travaux plafonnés à 120 000 €)	48 000 €
Commune (solde de l'opération)	90 880 €.

Opération concernant le réseau de communication électronique :

Montant estimatif des travaux	67 905 €
TVA 20 % (due par la commune)	13 581 €
Commune (solde de l'opération)	81 486 €

Considérant en outre que ces montants comprennent les travaux, les études et la maîtrise d'œuvre, assurée par le SMED13 (7% du montant HT des travaux) ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve les conventions de financement pour les travaux d'intégration dans l'environnement des ouvrages de distribution d'énergie électrique Montée du Serpolet, impasse de la Lavande et impasse de la Saugue, ainsi que les travaux d'intégration des réseaux de communication électronique, Montée du Serpolet.

ARTICLE II : Adopte les plans de financement susvisés et autorise le Maire à signer les conventions qui seront annexées à la présente délibération.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Pour Extrait Conforme

LE MAIRE,
Michel RUIZ

